



MISSION : Plan-guide - Projet de valorisation et de développement du Bourg

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Saint Sauveur (31)

PROPOSITION D'INTERVENTION

Novembre 2021

Urbapop (mandataire)

Atelier UBAC (co-traitant)

Aurélie Corbineau (co-traitante)



Pour tout renseignement :

Denis LEDDET

URBAPOP

07 50 70 44 97

contact@urbapop.fr



Atelier UBAC

Vincent Agusti

Architecte urbaniste

Le Point commun

55 rue Riquet / Toulouse

atelier@ub-ac.com



Agence Aurélie Corbineau

4 rue Gabriel Péri

82600 Verdun-sur-Garonne

06 64 39 82 16

aurelie.corbineau@gmail.com

SOMMAIRE

1.	LA DEMANDE	4
1.1.	OBJECTIF : ELABORER UN PLAN GUIDE	4
1.2.	LES ATTENTES DE LA MAITRISE D'OUVRAGE ET LES ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE	4
2.	NOS ATOUTS ET NOS ENGAGEMENTS POUR REpondre A VOS BESOINS	6
	Une approche transversale par une équipe qui rassemble des compétences en élaboration de plan guide et en outils opérationnels d'aménagement	6
3.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE	8
3.1.	PHASE 1 – DIAGNOSTIC ET IDENTIFICATION DES ENJEUX	9
3.2.	PHASE 2 – DEFINITION DE LA STRATEGIE	10
3.3.	PHASE 3 – PROJET DE VALORISATION ET DE DEVELOPPEMENT DU BOURG	11
3.4.	PHASE 4 – PROGRAMME OPERATIONNEL PLURIANNUEL D' ACTIONS	12
3.5.	CONCERTATION HABITANTS ET USAGERS	13
4.	MODALITES D'INTERVENTION	16
4.1.	PROPOSITION FINANCIERE	16

1. LA DEMANDE

1.1. Objectif : élaborer un plan guide

La municipalité souhaite engager l'élaboration d'un projet de développement et de valorisation de la commune établi à partir d'un diagnostic stratégique partagé. Le projet doit ensuite se traduire par un programme opérationnel pluriannuel spatialisé et phasé dans le temps qui servira de base à la programmation du développement de la commune pour :

- Répondre aux enjeux économiques et sociaux d'un territoire et péri-urbain et rural
- Conforter et gérer l'attractivité de la commune en prenant en compte les attentes des populations dans les domaines du cadre de vie, du logement, de l'accès aux services et à l'emploi.

L'objectif est de concevoir un diagnostic partagé, d'en extraire les enjeux auquel le projet de valorisation et de développement de Saint-Sauveur répondra par la définition d'un programme opérationnel pluriannuel qui pourra concerner les thèmes suivants :

- Qualification du cadre de vie (entrées de ville, espaces publics, patrimoine, aménagements paysagers...)
- Habitat (nouvelles formes d'habitat, création de logements sociaux...)
- Offre de services (santé, enfance / jeunesse, équipements sportifs, équipements culturels...)
- Mobilité (intermodalité, cheminements doux...)
- Développement économique (maintien des activités en centre-bourg, nouvelles activités artisanales et commerciales, tiers lieux, espaces collaboratifs...)
- Initiatives innovantes et expérimentales

L'objectif de la commune de Saint-Sauveur est d'engager cette démarche d'élaboration d'un plan guide en prenant appui sur les études réalisées récemment comme le PLU ou menées dans le cadre d'autres démarches (SCOT...) ou au niveau de l'intercommunalité. **La municipalité souhaite également favoriser une démarche de concertation et de participation citoyenne pour définir ce projet de territoire communal.**

Il s'agira d'élaborer un programme d'actions opérationnel pluriannuel qui puisse alimenter cette démarche et le cas échéant permettre d'inscrire celle-ci dans la politique contractuelle « Bourg-centre » de la Région Occitanie en proposant des fiches actions opérationnelles reprenant notamment les projets d'ores et déjà étudiés et programmés par la commune et ses partenaires. Par conséquent, l'élaboration du plan guide sera menée dans une logique de **montage opérationnel** en recherchant les éléments à identifier pour approcher au mieux la faisabilité des actions proposées :

- quel maître d'ouvrage, quel opérateur ?
- quels partenaires ?
- quelle procédure d'urbanisme ?
- quelles étapes préalables ?
- quel budget ?
- quelles préconisations pour éviter les écueils ?
- quelles sont les expériences identiques ?
- etc.

1.2. les attentes de la maîtrise d'ouvrage et les éléments à prendre en compte

La municipalité met l'accent sur quelques priorités à prendre en compte dans le cadre de cette **réflexion stratégique et prospective**. Ces premiers éléments, non exhaustifs, constituent une feuille de route pour guider les réflexions et ils définissent **les bases et les fondations d'un pré-projet de valorisation et de développement du bourg de Saint-Sauveur**.

Contexte « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) » : le ZAN est un objectif à 2050 fixé par la loi climat et résilience, publiée au JO le 24 août 2021. Elle demande d'abord aux territoires de baisser de 50%, d'ici à la fin de la décennie, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Confrontée à une forte pression en matière de développement urbain résidentiel et économique, la municipalité souhaite engager une réflexion sur des formes urbaines plus denses qui préservent l'intimité des

logements, offrent des espaces de vie sociale (espaces publics, de loisirs) et un cadre de vie préservé (espace de nature, climat ...). Cette réflexion doit être l'occasion également de proposer aux élus une approche pédagogique du décryptage de la notion de ZAN et des alternatives possibles en matière de formes urbaines :

- ⇒ Reprendre les OAP / zones UB et AU0 (la Bordette, Castellane, les Perrières...) , permettre à la commune de disposer d'outils de dialogue avec les aménageurs
- ⇒ Prendre en compte la mutation possible de certains secteurs : terrains de sports, école privée ...
- ⇒ Pédagogie, formation des élus / qualité des formes urbaines
- ⇒ Prendre en compte besoins de résidences seniors
- ⇒ Diversifier l'offre de logements ...

Equipements :

- ⇒ Groupe scolaire : préserver des possibilités d'extensions
- ⇒ Nouvelle Salle des fêtes : localisation à étudier (Salle des associations, mairie – sur site école privée-, terrains de sports ...)
- ⇒ Agrandissement du cimetière
- ⇒ Crèche 25 à 35 berceaux
- ⇒ Accueil des gens du voyage – petite aire de passage pour 5 à 10 caravanes
- ⇒ Coworking – tiers lieux
- ⇒ Prendre en compte le projet engagé pour l'aménagement d'un parc autour de la mairie et pour la mise en œuvre d'une opération d'habitat

Mobilités

- ⇒ Poursuivre le développement des modes doux avec notamment recherche de continuité au sein d'une « coulée verte » traversant le bourg
- ⇒ accès piéton au lavoir
- ⇒ Dissuader l'itinéraire bis Nord Sud depuis Fronton vers Bruguières qui traverse le bourg de Saint Sauveur : voirie partagée ?
- ⇒ Aire de covoiturage
- ⇒ Requalifier – élargir – aménager le chemin de l'Hobit : accès à l'entreprise Syngenta France (siège) – création d'une zone agricole protégée autour de cette entreprise ?
- ⇒ Centre commercial / RD20-RD4 : projet de création d'un nouvel accès

Environnement - cadre de vie :

- ⇒ un parc – coulée verte traversant le bourg et reliant les différents équipements ;
- ⇒ Entrée de ville RD 20 Ouest : projet de création d'un bassin d'orage / « parking bus » existant => quel traitement de l'entrée de ville et quelle localisation pour le parking Bus et pour un parking de covoiturage?

Centre bourg :

- ⇒ aménagement des espaces publics du centre bourg : installation d'un nouveau restaurant => revoir le traitement de l'espace public et du stationnement aux abords de cette activité ; requalification des espaces publics autour de l'église + étude urbaine / foncier libre de construction
- ⇒ cheminement piéton / lavoir depuis la rue Le Carretal
- ⇒ limiter ou supprimer circulation des véhicules / rue Cave ?

2. NOS ATOUTS ET NOS ENGAGEMENTS POUR REpondre A VOS BESOINS

Une approche transversale par une équipe qui rassemble des compétences en élaboration de plan guide et en outils opérationnels d'aménagement

De notre expérience, nous tirons plusieurs enseignements qui fondent notre démarche d'intervention sur ce type de mission :

- poser le diagnostic à la bonne échelle et capitaliser ce qui existe
- faire de chacun des atouts des effets leviers, des facteurs de différenciation et de complémentarité
- adapter les propositions à chaque territoire, faire du sur-mesure
- être à l'écoute et développer la pédagogie nécessaire pour permettre à chacun d'être un acteur du projet
- être innovant, inventif et agile dans les propositions, les montages opérationnels en concertation avec les différents acteurs.

Pour répondre à vos besoins, nous avons constitué une équipe couvrant les champs disciplinaires concernés.



Denis LEDDET
Urbapop
Urbaniste,
Chef de projet
Pilotage de la mission



Vincent AGUSTI
Atelier UBAC
Architecte Urbaniste

Urbapop – Denis LEDDET – Urbaniste consultant

URBAPOP, c'est une offre de services :

- Ingénierie adaptée à chaque territoire pour des dossiers de revitalisation et d'aménagement des territoires,
- Réflexion stratégique et prospective
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage avec un double savoir-faire en urbanisme opérationnel et réglementaire,
- Incubateur et passeur de projets partagés, assistance à la concertation,

Denis LEDDET, a exercé en tant qu'urbaniste et directeur d'études au sein de différentes structures et auprès de nombreuses collectivités sur des territoires très diversifiés : métropoles, villes moyennes, communes périurbaines, communes rurales, territoires de piémont et de montagne, territoires littoraux ... Engagé avec passion depuis 30 ans dans ces interventions, il a développé un sens aigu de l'écoute des acteurs locaux, de la pédagogie et du travail en synergie avec les différentes professions du projet urbain et de l'aménagement des territoires.

Il interviendra en tant que chef de projet et sera l'interlocuteur privilégié de la maîtrise d'ouvrage pour éclairer votre réflexion, vous accompagner dans la maturation de votre projet et vous assister dans l'action. Il contribuera interviendra de manière transversale sur l'ensemble des phases.

UBAC – Vincent AGUSTI – Architecte-Urbaniste

UBAC , atelier d'urbanisme et d'architecture, développe une réflexion qui s'appuie sur l'analyse de l'existant et la mise en valeur des qualités inhérentes au site de projet, quelle que soit son échelle. Les deux disciplines exercées au sein dans l'atelier influencent réciproquement la pratique : chaque projet d'architecture est avant tout considéré en tant qu'élément d'un territoire, chaque projet d'urbanisme est appréhendé aussi à l'échelle domestique et selon des réalités constructives. Conscient des enjeux actuels de transition écologique, l'atelier s'investit principalement sur les sujets de renouvellement urbain, de réhabilitation architecturale et d'emploi de matériaux locaux, bio ou géo-sourcés.

Vincent AGUSTI conserve de son enfance un attachement particulier pour les territoires ruraux et les interventions à échelle humaine. Il acquiert une connaissance approfondie des institutions liées à l'aménagement territorial, à la fois en milieu périurbain et rural et au sein des métropoles, au sein de l'ENSA Nancy, auprès du CAUE des Vosges, puis au sein d'agences d'architecture et d'urbanisme en France et au Brésil. Il dispose d'une expérience d'une douzaine d'années qui lui a permis d'aborder des sujets variés (études et projets urbains, équipements publics, logements collectifs, maisons individuelles, réhabilitations, etc.) et de travailler avec des maîtrises d'ouvrage diverses. Parallèlement à cette pratique, il est secrétaire de l'Association des Professionnels de l'Urbanisme Midi-Pyrénées Occitanie (APUMPO) et enseigne l'architecture et le projet au sein de la formation DBE de AP Formation.

Il interviendra sur le diagnostic, la définition des enjeux et des orientations stratégiques, et sur l'élaboration du plan d'action.



Aurélié CORBINEAU
Urbaniste
concertation communication

Aurélié Corbineau est consultante en urbanisme, stratégie territoriale, accompagnement des politiques publiques. Elle est spécialisée sur la concertation.

En complément de son métier d'urbaniste, Aurélié Corbineau a été Maire d'une commune de 5000 hts en Tarn-et-Garonne (mandat 2014-2020). Elle a également été agent d'une collectivité locale de 2008 à 2014. Ce double-regard agent-élu lui a permis de construire une vision pragmatique de ce qu'il est possible de réaliser sur nos collectivités, de la construction sur le long terme des projets, de l'énergie que cela demande, de la mobilisation nécessaire des équipes d'élu-e-s et d'agents, de la nécessité d'avancer "un pas après l'autre", "palier par palier", même si l'ambition est parfois grande. Elle a ainsi développé une connaissance fine des problématiques que rencontrent les élu.es et les agents territoriaux.

Ses différentes expériences lui ont fait comprendre la nécessité de faire émerger les enjeux et les propositions d'actions, non tel un catalogue de mesures toutes prêtes et duplicables à tous les territoires, mais de façon personnalisée, compréhensible et assimilable par l'ensemble des acteurs et actrices locales.

Elle accompagne spécifiquement les collectivités à la définition de leur stratégie de concertation (Agen, Pamiers, Villeneuve-sur-Lot, Lherm), à travers divers dispositifs et notamment les chartes de démocratie locale. Elle forme dans ce cadre notamment les élus, les agents territoriaux des collectivités mais aussi les étudiants de l'Université Jean Jaurès de Toulouse aux dispositifs de concertation. Elle accompagne les collectivités à la mise en œuvre de leur stratégie de concertation, en développant de nombreux outils sur mesure. Dans ce cadre, elle réalise des plans de communication pour la mobilisation des publics, la mise en œuvre de la concertation et sa traçabilité. Elle est diplômée en communication visuelle (graphiste).

Elle interviendra sur l'ensemble des actions de concertation et de communication .

3. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Notre proposition méthodologique comporte quatre phases :

- Phase 1 – diagnostic et identification des enjeux
- Phase 2 – définition de la stratégie
- Phase 3 – projet de valorisation et de développement du bourg
- Phase 4 – Programme Pluriannuel d’actions

avec une démarche de concertation transversale aux 4 phases.

Calendrier prévisionnel (sous réserve d’une concertation préalable avec la maîtrise d’ouvrage) - (Cf. version A4 en annexes)

Saint Sauveur - plan guide		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
#1	Réunion de lancement -méthode et calendrier	■						
	Réunion stratégie de concertation (préparation, animation, compte rendu)	■						
	diagnostic - analyse des projets		■					
	comité de pilotage - diagnostic en marchant	■						
	Questionnaire "pépites" aux habitants (préparation, diffusion analyse réponses)		■					
	Cartographie en ligne des pépites du territoire			■				
	production d'une note / enjeux AFOM				■			
#2	Comité de pilotage : validation des enjeux		■					
	modification de la note			■				
	définition des axes stratégiques - préparation atelier pédagogique				■			
	comité de pilotage : échanges et validation / stratégie					■		
	formalisation de la stratégie						■	
	Atelier pédagogique / formes urbaines (Conseil municipal)							■
	projet de valorisation et de développement du bourg							■
#3	Comité de pilotage : échanges							■
	préparation atelier "projet urbain"							■
	Atelier "projet urbain" élus et habitants							■
	formalisation "projet urbain" et projet valorisation et de développement du bourg							■
	Comité de pilotage :validation							■
	préparation des fiches actions // programme pluriannuel							■
	Comité de pilotage : Atelier "fiches actions"							■
#4	Atelier concertation plan d'action (préparation, animation, compte-rendu)							■
	intégration des modifications							■
	Comité de pilotage : validation programme pluriannuel							■
	Conseil municipal : présentation du plan guide							■
	Restitution réunion publique							■
								■
								■

Animation de la démarche :

Nous proposons la mise en place d’un **comité de pilotage** pour suivre, participer aux différents travaux de chaque étape et pour valider chaque phase. Il pourra être composé d’une commission d’élus et de représentants des services de la collectivité. Sa composition sera définie en concertation avec la maîtrise d’ouvrage lors de la réunion de lancement.

Des temps de rencontre sont proposés avec le **conseil municipal** en Phases 2, 3 et 4 sous différentes formes : présentation, formation-sensibilisation, atelier. Ces éléments seront également à préciser lors de la réunion de lancement.

Des temps de **concertation et de participation pour les habitants** sont proposés en phases 1, 3 et 4 (enquête en ligne, ateliers, réunion publique ...). (Cf. présentation détaillée page13 et suivantes)

La réunion de lancement sera le point de départ de la mission. Elle a plusieurs objectifs :

- Présentation de l’équipe,
- Echanges sur les principaux enjeux et objectifs de la mission,
- Définition des modalités d’échange et de suivi : comité de pilotage, etc.
- Identification des principaux échéanciers et validation du calendrier, notamment les dates de réunions avec le comité de pilotage,
- Partage des études et analyses disponibles.
- identification des éventuelles personnes ressources à rencontrer.

3.1. Phase 1 - diagnostic et identification des enjeux

OBJECTIFS : La phase 1 a pour objectif de hiérarchiser les enjeux de développement qui donneront lieu à la rédaction de tableaux bâtis à partir d'une analyse AFOM, pour aboutir à une liste hiérarchisée et thématisée des enjeux de développement qui soit partagée par les membres du Comité de Pilotage.

MÉTHODOLOGIE & ACTIONS DE LA PHASE 1

Il s'agit de formaliser un diagnostic stratégique à partir de l'exploitation des données issues des différentes études, diagnostics, visites de terrain et documents de planification.

L'analyse AFOM permettra d'objectiver le potentiel et les opportunités de développement de l'attractivité du bourg. Elle devra répondre aux questions suivantes :

- quels sont les atouts de ce bourg centre ?
- quelles sont les points faibles et les freins à lever ?
- quelles sont les opportunités et les axes de développement du bourg-centre ? (potentiel à développer ? axes de différenciation ?)
- quelles sont les actions programmées, engagées ?

A partir de ces différents éléments, nous proposons :

- De mettre en perspective chacun des enjeux de développement identifiés avec les éléments de diagnostic
- **De participer à une visite de site, un «diagnostic en marchant», pour pouvoir spatialiser les enjeux**
- d'avoir une analyse critique de ces enjeux pour pouvoir les hiérarchiser et s'assurer notamment de leur cohérence avec les différentes échelles de lieux concernées :
 - cohérence avec la stratégie de développement de la CC,
 - cohérence entre les différents enjeux,
- Ces enjeux seront classés par thématique (à définir avec la maîtrise d'ouvrage) :
 - Qualification du cadre de vie, espaces publics
 - Habitat
 - Offre de services publique et privée
 - Mobilité, accessibilité stationnement
 - ...

Nous proposerons **une analyse et une exploitation des études existantes** (en particulier le PLU, le SCOT, le PLH et toutes les études et projets en cours, études intercommunales, etc.) qui viendront alimenter la mise en perspective des enjeux en particulier sur l'analyse :

- de la morphologie urbaine, du cadre de vie, du potentiel foncier
- des déplacements,
- de l'offre de commerces, de services et d'équipements, etc.

L'analyse AFOM sera spatialisée : localisation des secteurs enjeux afin de mettre en évidence les croisements entre les différents enjeux thématiques et permettre le cas échéant l'identification des sites stratégiques sur lesquels les travaux des phases 2 et 3 pourront prendre appui.

Concertation, participation des habitants : Cf. page 13

Réunions en phase 1

- Réunion de lancement
- Comité de pilotage - Réunion / stratégie de concertation
- Comité de pilotage - diagnostic en marchant : premiers enjeux
- Comité de pilotage - validation des enjeux

Livrables de la phase 1 :

- Un rapport de synthèse intégrant l'ensemble de ces éléments
- Questionnaire en ligne « pépites » à destination des habitants
- Cartographie en ligne de pépites du territoire

3.2. Phase 2 - définition de la stratégie

OBJECTIFS : La phase 2 a pour objectif de faire émerger et de formuler **une vision stratégique et prospective** à moyen et long termes.

Une stratégie globale sera définie qui exposera clairement les choix pris par la commune en matière de d'aménagement du bourg pour les années à venir (horizons 3 ans et 10 ans) : thématiques et lieux prioritaires, jeux d'acteurs, planification dans le temps.

METHODOLOGIE & ACTIONS DE LA PHASE 2

Elle portera sur l'ensemble des problématiques et dimensions à traiter dans la perspective définir **l'ambition du projet et les priorités d'action**.

Elle sera l'occasion d'esquisser les actions à engager, dont les contours opérationnels seront détaillés par la suite dans le plan guide (phases 3 et 4).

La stratégie d'ensemble sera proposée à partir des enjeux identifiés et validés en phase 1.

Ces éléments seront croisés avec les objectifs du PADD du PLU et avec l'ensemble des autres études et démarches en cours (les orientations stratégiques de la communauté de communes, le projet d'aménagement stratégique (PAS) du SCoT Nord Toulousain en cours de révision...) : élaboration d'un court document de synthèse traduisant la stratégie en un **plan-guide**, projet urbain d'ensemble décomposé en proposition d'actions à mener.

Ce document comprendra :

- Le Projet de développement et de valorisation de la commune exprimé par un schéma directeur spatialisé et phasé (court/ moyen / long termes)
- une carte stratégique d'ensemble et/ ou cartes thématiques.

Ce document de synthèse sera présenté, débattu et validé en comité de pilotage.

La municipalité a exprimé sa volonté de développer des échanges et une acculturation autour de la question du développement urbain : quelles formes urbaines privilégier dans un contexte de mise en place des objectifs du ZAN et de fortes attentes en matière de qualité de vie (intimité, nature en ville, espaces de vie sociale ...).

Ainsi, en fin de cette phase 2, nous proposons lors d'une séance unique :

- de présenter au conseil municipal la stratégie retenue par le comité de pilotage pour le plan guide
- de sensibiliser et former les élus sur cette question des formes urbaines sur la base d'exemples et de réalisations pour construire une culture commune en préparation d'ateliers de projets urbains proposés en phase 3

Réunions en phase 2

- Comité de pilotage : échanges et validation de la stratégie
- Conseil municipal : présentation de la stratégie et atelier de formation/sensibilisation sur les formes urbaines

Livrable de la phase 2 : Un rapport de synthèse présentant la stratégie et un schéma directeur spatialisé et phasé

3.3. Phase 3 - projet de valorisation et de développement du bourg

OBJECTIF : La phase 3 a pour objectif de décliner la stratégie en un projet urbain global.

METHODOLOGIE & ACTIONS DE LA PHASE 3 :

Temps 1: la stratégie opérationnelle

Projet de développement et de valorisation de Saint sauveur : déclinaison des axes stratégiques en objectifs assortis de projets d'actions.



Axe stratégique n°1	
Objectifs	Projets

Élaboration d'un document de synthèse traduisant la stratégie globale décomposée en proposition d'actions à mener pour chacun des axes stratégiques assortie le cas échéant de cartographies. Ce document de synthèse sera présenté et validé en comité de pilotage.

Temps 2 : travaux pratiques sur le thème du développement urbain

Réflexion commune sur un site stratégique en matière d'habitat, (site concerné par une OAP du PLU par exemple) en atelier « projet urbain » organisé sur une demi-journée.

Nous proposons d'organiser et d'animer un atelier réunissant :

- comité de pilotage élargi : les élus en charge du suivi de l'étude et les élus membres du conseil municipal
- habitants de Saint-Sauveur (Cf. page13)
- le cas échéant : autres personnes ressources ou acteurs locaux sur invitation de la commune

Organisation de l'atelier :

- une présentation rapide du site retenu sur la commune
- travail en 2 ou 3 groupes (en fonction du nombre de participants) pour définir et spatialiser sur un plan les objectifs prioritaires et des scénarios d'aménagement pour ce site en se basant notamment sur les éléments de sensibilisation / formation présentés en fin de phase 2 : ces travaux seront réalisés sur la base d'un plan à l'échelle 1/2000 avec des outils de maquette en 3D (éléments bâtis etc.)
- Chaque groupe restituera sa réflexion à l'ensemble des participants de l'atelier.

Réunions en phase 3 :

- Comité de pilotage : échange / stratégie de valorisation et de développement du bourg
- Atelier participatif "projet urbain"
- Comité de pilotage : validation de la stratégie de valorisation et de développement du bourg

Livrable de la phase 3 : un rapport de présentation de la stratégie de valorisation et de développement du bourg + synthèse de l'atelier projet urbain

3.4. Phase 4 - Programme opérationnel pluriannuel d'actions

OBJECTIFS : La phase 4 a pour objectif de transmettre aux élus et aux techniciens des conseils opérationnels permettant la mise en œuvre des actions qui seront proposées dans la stratégie globale.

METHODOLOGIE & ACTIONS DE LA PHASE 4

En effet, une grande partie des actions proposées vont nécessairement générer des besoins en conseil en ingénierie pour guider les élus et leurs services sur les procédures d'urbanisme, les formats de contrats, et les types de partenariats à engager pour permettre aux projets d'aboutir.

Il s'agira ici, sous forme de fiches méthodologiques dites « **fiches actions** », d'apporter à la commune et ses partenaires des informations concrètes sur le contenu et l'objectif de chaque action.

- 1- une séance de travail collective sur les actions et projets communaux :

Lors d'une séance du comité de pilotage « Atelier fiches actions », les participants seront amenés à valider la stratégie, puis à compléter les fiches actions et à échanger sur leurs interactions.

Cette séance sera préparée en amont par notre équipe afin d'identifier les actions « matures » et celles qui nécessitent un approfondissement spécifique.

- 2- Un atelier participatif « fiches actions

Atelier d'échange et d'élaboration des actions (Cf présentation page 13 et suivantes)

- 3- Un programme opérationnel pluriannuel :

A l'issue de ces rencontres, nous rédigerons et formaliserons un Programme opérationnel pluriannuel qui comprendra pour chaque action une fiche reprenant l'ensemble des éléments suivants :

- les objectifs visés, résultats attendus,
- cartographie localisant l'action ou le projet,
- définition des étapes préalables à la mise en œuvre de l'action, identification des études de faisabilité complémentaires à réaliser,
- procédures d'urbanisme préalables, phases de concertation,
- identification des maîtres d'ouvrages, partenaires et opérateurs financiers susceptibles d'être intéressés par le projet,
- calendrier prévisionnel
- éléments de coûts sur la base de ratios globaux en €/HT/m², chiffrés à partir des études et expériences menées précédemment,
- ...

Les fiches actions seront spatialisées afin de localiser le « comment faire » et de faire le lien entre les différentes actions (repérage des effets cumulés de différentes actions sur un même site par exemple).

Nous formaliserons **un calendrier global permettant de visualiser l'ensemble des actions** et leur programmation dans le temps pour la période 2022-2024 et le cas échéant pour les années suivantes afin de mettre en perspective les actions de cette phase et montrer comment elles pourront être prolongées ou en quoi elles s'insèrent dans une vision et une démarche à moyen et long terme (5ans, 10ans).

Le rapport de synthèse sera validé en comité de pilotage.

Réunions en phase 4:

- Comité de pilotage : Atelier "fiches action"
- Atelier participatif « fiches Actions »
- Comité de pilotage : validation
- Conseil municipal : présentation du plan guide
- Réunion publique : présentation du plan guide

Livrable de la phase 4 : Un rapport de synthèse intégrant l'ensemble des fiches actions avec un programme pluriannuel

3.5. Concertation habitants et usagers

La municipalité de Saint-Sauveur a eu l'occasion de mettre en place ponctuellement des actions de concertation notamment dans le cadre de la révision du PLU. La population et les élus ne sont pas pour autant habitués aux processus de concertation. Il y a donc une acculturation progressive nécessaire. Les élus souhaitent que ce projet de plan guide bourg-centre soit initié de manière concertée avec les habitants pour bénéficier de l'intelligence collective et faire en sorte que ce projet soit le plus possible ancré sur les réalités du territoire.

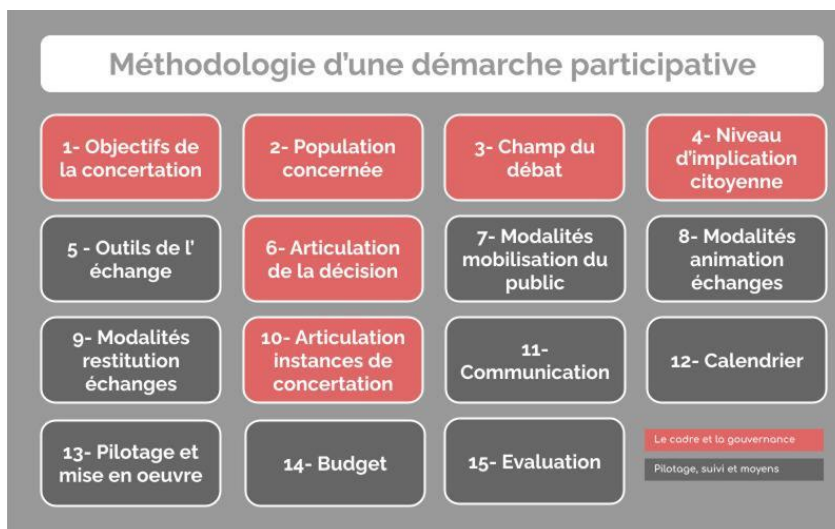
Il est donc proposé ici de faire de la concertation avec les habitants sur des éléments concrets en phase 1 de diagnostic, en phase 3 projet de valorisation et de développement du bourg et en phase 4 plan d'actions.

Nous vous proposons de réaliser la phase 2 sur la stratégie seulement avec les élus, car la définition des objectifs est parfois compliquée à appréhender pour un public peu acculturé.

Afin de définir ensemble ces éléments méthodologiques, une réunion spécifique sera nécessaire pour bien ajuster la stratégie de concertation sur votre commune.

Il est proposé de créer un groupe d'habitants volontaires qui accompagneront la démarche et qui monteront progressivement en compétences sur le sujet.

Pour mettre en place de la concertation, nous utilisons une méthodologie permettant de cadrer cette concertation, de rendre les différentes étapes de la démarche cohérente, de ne pas décevoir les participants et de répondre à vos objectifs. Nous répondrons aux différents items ci-contre à chaque étape.



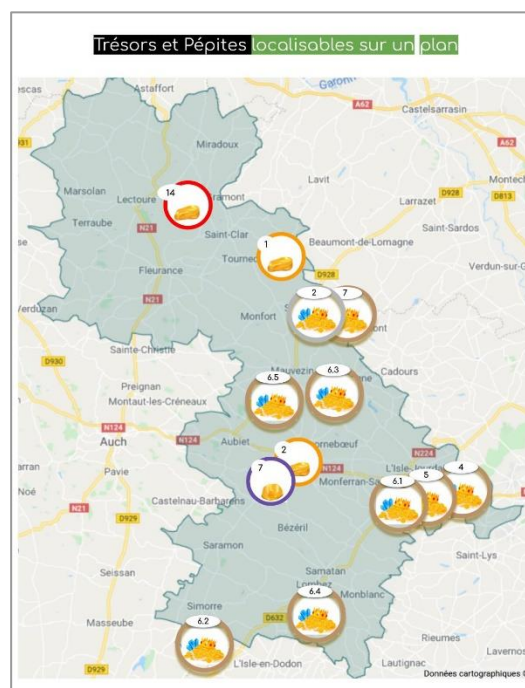
IDENTIFIER VOS PÉPITES ET TRESORS !

Nous avons noté que l'identité de votre territoire est en questionnement, et nécessite d'être davantage définie. Pour cela, nous vous proposons un fil rouge dans les différents moments de concertation du diagnostic, autour de la valorisation des pépites de votre territoire.

En effet, il nous semble important de caractériser le territoire pour définir son identité. Grâce à cela, nous allons valoriser les éléments qui en sont déjà positifs, afin d'aider à les développer, à les renforcer et à donner de la cohésion d'ensemble. Ce type de démarche aide à ouvrir les yeux sur les richesses d'un territoire, est très positive pour les différents acteurs et permet de fédérer.

Pour caractériser le territoire, nous vous proposons de mettre en place plusieurs actions autour des pépites de ce territoire en phase 1 :

- Question sur les pépites lors de l'atelier avec les élus.
- Question aux habitants sur les pépites de leur territoire dans un questionnaire en ligne
- Une cartographie collaborative en ligne dans laquelle sera intégré au fur et à mesure les différentes pépites collectées lors des différents temps.



Il sera intéressant de mettre en perspective les différentes pépites identifiées par les élus et les habitants. Cela permettra de voir si ce sont les mêmes richesses qui sont valorisées ou s'il y a de grandes différences.



Cette récolte de pépites sera ensuite travaillée en phase de stratégie et de plan d'action pour identifier comment mieux valoriser ces pépites, et comment créer de la cohérence d'ensemble. Comment créer des trésors à l'échelle du territoire. Y a-t-il des filières à créer ou à développer, des réseaux à organiser, des infrastructures à mettre en place?

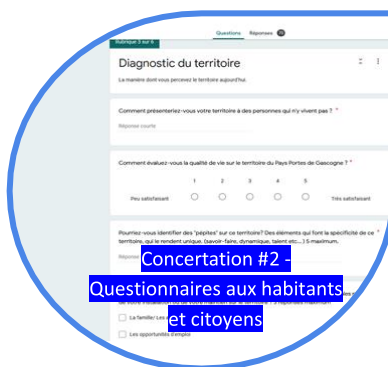


Voici les différents outils de concertation que nous vous proposons en fonction des phases:

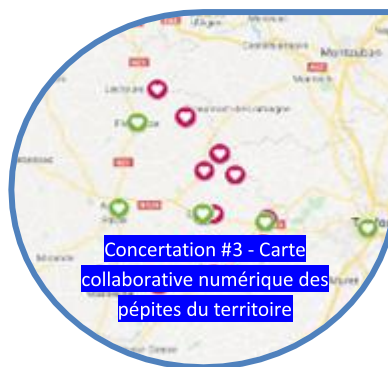
PHASE 1



Concertation #1 - Diagnostic en marchant



Concertation #2 - Questionnaires aux habitants et citoyens



Concertation #3 - Carte collaborative numérique des pépites du territoire

1- Le diagnostic en marchant consiste à arpenter un territoire avec différents acteurs (habitants, professionnels, élus...) pour mettre en relief les points faibles et les points forts et élaborer des propositions d'amélioration. L'objectif est de recueillir des informations rapidement, confronter les points de vue sur le territoire, construire une vision commune du territoire.

Dans le diagnostic en marchant, le processus participatif est aussi important que les résultats obtenus. Il permet l'enrichissement des points de vue, des discussions

informelles entre acteurs différents, la mise en marche d'une dynamique participative et partagée.

2- 5 questions maximum. Ce questionnaire sera travaillé avec votre équipe municipale et validé par celle-ci avant diffusion. Le but de ce questionnaire sera d'identifier les pépites du territoire et de commencer la consultation des habitants sur ce projet. Nous avons prévu un questionnaire numérique dans notre prestation. Il sera possible de vous proposer un questionnaire imprimable par vos soins, pour une diffusion papier à la population. Nous pourrons ensuite nous charger de compiler les données des questionnaires papier.

3- Nous proposons d'élaborer une carte numérique des pépites du territoire pour valoriser les richesses de celui-ci et commencer à promouvoir le territoire. Sur cette cartographie seront intégrées au fur et à mesure les différentes pépites collectées lors des différents temps.

PHASE 3



4- A partir d'OAP définies dans le PLU, il sera proposé ensemble, aux habitants et aux élus, de travailler à la recette idéale et à tous les ingrédients nécessaires pour créer un quartier agréable. Cet atelier sera ludique avec des éléments en volume à manipuler permettant d'illustrer les échanges et de créer des maquettes de ce quartier idéal. Les habitants seront répartis par groupes au sein de cet atelier.

PHASE 4



5- Un atelier pour alimenter le plan d'actions sera proposé aux habitants. En première étape de cet atelier, une rapide restitution des trois premières phases sera réalisée pour redonner le contexte. Il s'agira ensuite de faire travailler l'intelligence collective par groupe pour alimenter le plan d'actions. Nous définirons notamment ensemble si nous cadrans cet atelier (contraintes financières, juridiques), ou si nous laissons libre cours à la créativité des habitants et usagers.



6- Une réunion publique de restitution de l'ensemble de la démarche sera proposée en fin de mission aux habitants. Cette réunion a vocation à être informative et a pour vocation de rendre compte, notamment de ce qui a été pris en compte.

Quand on se projette dans le futur d'un territoire, il nous semble essentiel de mobiliser les jeunes du territoire et de les inciter à participer aux ateliers proposés. Le cas échéant, ces modalités de cette mobilisation seront à définir avec la municipalité.

Des compléments méthodologiques relatifs à la concertation sont présentés en annexe.

4. MODALITES D'INTERVENTION

4.1. Proposition financière

Le coût total de la mission telle que proposée dans le mémoire technique est fixé à 38 600,00 €HT soit 46 320,00 Euros TTC.

La décomposition des prix des prestations est présentée dans le tableau de répartition ci-dessous.

SAINT-SAUVEUR								
ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT D'UN PLAN GUIDE	URBAPOP		UBAC		Agence Aurélie Corbineau		GROUPEMENT	
	Denis Leddet Chef de projet		Vincent Agusti Architecte Urbaniste		Consultante Concertation			
	coût jour	800 €	coût jour	750 €	coût jour	750 €		
	nb journées	coût HT	nb journées	coût HT	nb journées	coût HT	nb journées	coût HT
PHASE 1 - diagnostic global et définition des enjeux								
Réunion de lancement -méthode et calendrier	0,5	400,00	0,5	375,00			1	775,00
Réunion stratégie concertation (préparation, animation, compte-rendu)					1,00	750,00	1,00	750,00
diagnostic - analyse des projets	2,5	2 000,00	2,5	1 875,00			5	3 875,00
réunion intermédiaire - diagnostic en marchant	1	800,00	1	750,00			2	1 550,00
Diagnostic en marchant (préparation, animation, compte-rendu)					2,00	1 500,00	2,00	1 500,00
Questionnaire pépites aux habitants (préparation, diffusion, analyse réponses)					1,50	1 125,00	1,50	1 125,00
Cartographie en ligne des pépites du territoire					1,00	750,00	1,00	750,00
production d'une note / enjeux AFOM	1	800,00	1	750,00			2,00	1 550,00
Comité de pilotage : validation des enjeux	0,5	400,00		0,00			0,5	400,00
modification de la note	1	800,00	0,5	375,00			1,5	1 175,00
SOUS TOTAL - PHASE 1	6,5	5 200,00	5,5	4 125,00	5,50	4 125,00	17,5	13 450,00
PHASE 2 - définition de la stratégie								
définition des axes stratégiques et préparation atelier pédagogique	1,5	1 200,00	1,5	1 125,00			3	2 325,00
comité de pilotage : échanges et validation	0,5	400,00		0,00			0,5	400,00
formalisation de la stratégie	1,5	1 200,00	1	750,00			2,5	1 950,00
Conseil municipal : Atelier pédagogique / formes urbaines	0,5	400,00	0,5	375,00			1	775,00
SOUS TOTAL - PHASE 2	4	3 200,00	3	2 250,00	0,00	0,00	7	5 450,00
PHASE 3 - projet de valorisation et de développement du bourg								
préparation projet de valorisation et de développement du bourg	1,5	1 200,00	1	750,00			2,5	1 950,00
Comité de pilotage : échanges	0,5	400,00	0,5	375,00				775,00
préparation atelier "projet urbain"	1	800,00	1,5	1 125,00				1 925,00
Comité de pilotage élargi ou Conseil municipal : Atelier "projet urbain" comment construire un quartier agréable (préparation, animation, compte-rendu)	1	800,00	0,5	375,00	2,50	1 875,00	1,5	3 050,00
formalisation du projet urbain et du projet valorisation et de développement du bourg	1	800,00	1	750,00			2	1 550,00
Comité de pilotage : validation	0,5	400,00		0,00			0,5	400,00
SOUS TOTAL - PHASE 3	5,5	4 400,00	4,5	3 375,00	2,50	1 875,00	6,5	9 650,00
PHASE 4 - Programme Pluriannuel d'actions								
préparation des fiches actions // programme pluriannuel	2	1 600,00	2	1 500,00			4	3 100,00
Comité de pilotage : Atelier "fiches actions"	0,5	400,00	0,5	375,00			1	775,00
Atelier plan d'actions (préparation, animation, compte-rendu)	0,5	400,00			2,50	1 875,00	3,00	2 275,00
Restitution réunion publique (préparation)		0,00				0,00	0,00	0,00
intégration des modifications	1,5	1 200,00	1	750,00			2,5	1 950,00
Comité de pilotage : validation programme pluriannuel	0,5	400,00		0,00			0,5	400,00
Conseil municipal : présentation du plan guide	0,5	400,00		0,00			0,5	400,00
Restitution réunion publique (préparation)	0,5	400,00			1,00	750,00	1,50	1 150,00
SOUS TOTAL - PHASE 4	6	4 800,00	3,5	2 625,00	2,50	2 625,00	13	10 050,00
TOTAL HT		17 600,00 €		12 375,00 €		8 625,00 €		38 600,00 €
TVA		3 520,00 €		2 475,00 €		1 725,00 €		7 720,00 €
TOTAL TTC		21 120,00 €		14 850,00 €		10 350,00 €		46 320,00 €

Le taux de TVA est actuellement de 20%, en cas de variation de ce taux, le montant TTC de chaque demande de paiement sera modifié en conséquence.

Ces prix correspondent :

- au nombre de réunions officielles prévues dans la présente proposition,
- aux tâches définies.

La facturation fera l'objet de versements intermédiaires mensuels en fonction de l'avancement du travail, sur présentation de mémoires d'acomptes.

Toute tâche supplémentaire non inscrite à la présente offre pourra faire l'objet d'un avenant soumis préalablement au maître d'ouvrage, la charge de travail demandée ne pouvant être réalisée qu'une fois l'offre de prestation signée réceptionnée.

Coût d'une réunion supplémentaire sur site (préparation, animation, compte-rendu) : 800€ HT soit 960 € TTC

Fait à Montauban, le 15 novembre 2021

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned to the left of a horizontal line.

Denis LEDDET - Urbaniste - Président Urbapop

ANNEXES

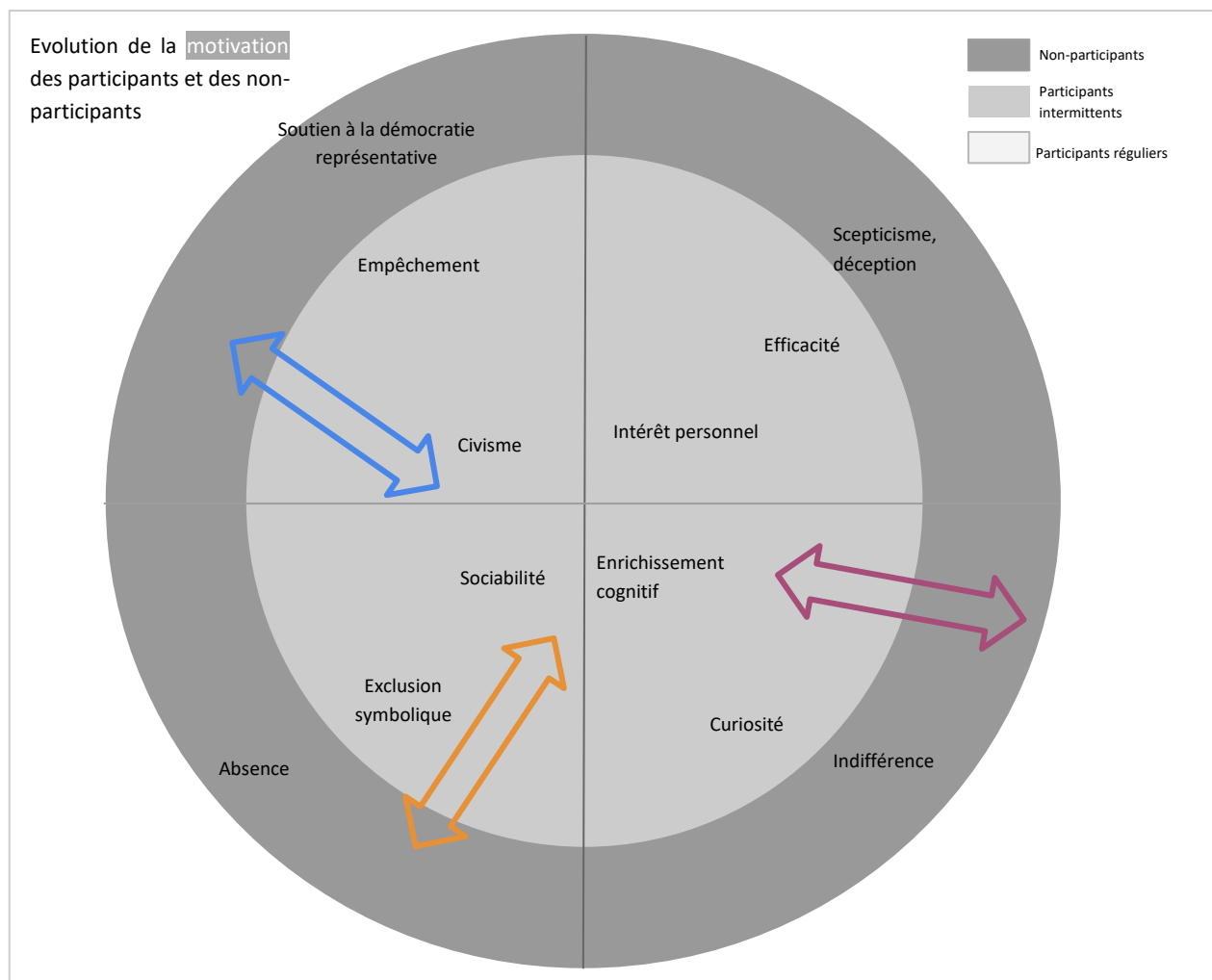
Saint Sauveur - plan guide		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
#1	Réunion de lancement - méthode et calendrier	■						
	Réunion stratégie de concertation (préparation, animation, compte rendu)	■						
	diagnostic - analyse des projets	■	■					
	comité de pilotage - diagnostic en marchant	■	■	■				
#1	Questionnaire "pépites" aux habitants (préparation, diffusion analyse réponses)		■					
	Cartographie en ligne des pépites du territoire		■	■				
	production d'une note / enjeux AFOM		■	■				
	Comité de pilotage : validation des enjeux		■	■				
#2	modification de la note			■				
	définition des axes stratégiques - préparation atelier pédagogique			■				
	comité de pilotage : échanges et validation / stratégie			■				
	formalisation de la stratégie			■	■			
#3	Atelier pédagogique / formes urbaines (Conseil municipal)				■			
	projet de valorisation et de développement du bourg				■			
	Comité de pilotage : échanges				■			
	préparation atelier "projet urbain"				■			
#4	Atelier "projet urbain" élus et habitants				■			
	formalisation "projet urbain" et projet valorisation et de développement du bourg				■			
	Comité de pilotage : validation				■			
	préparation des fiches actions // programme pluriannuel				■			
#4	Comité de pilotage : Atelier "fiches actions"						■	
	Atelier concertation plan d'action (préparation, animation, compte-rendu)						■	
	intégration des modifications						■	
	Comité de pilotage : validation programme pluriannuel						■	
#4	Conseil municipal : présentation du plan guide							■
	Restitution réunion publique							■

COMPLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES SUR LA CONCERTATION

Afin de définir ensemble ces éléments méthodologiques, une réunion spécifique sera nécessaire pour bien ajuster la stratégie de concertation sur votre commune.

1. Les objectifs de la concertation: Il s'agira de bien définir ensemble pourquoi souhaitez-vous concerter? Des premiers éléments ont été définis dans le cahier des charges, il faudrait affiner cette étape pour s'assurer ensuite d'être bien en phase avec les objectifs. *Exemple d'objectifs: Améliorer la gestion d'un service public. Mener l'évaluation d'une politique publique. Aider à la prise de décision. Mobiliser le public pour mettre en oeuvre des actions. S'appuyer sur l'expertise d'usage des individus. Produire un diagnostic partagé. Elaborer un plan d'action (définir des orientations, un projet commun). Confronter une intention, un projet aux attentes de la population. Partager publiquement un projet et informer la population. Régler ou apaiser un conflit.*

2. Population concernée: Population et acteurs directement concernés, population et acteurs indirectement concernés.



La question de la motivation des participants au processus de concertation est essentielle. Cette motivation peut évoluer au fil du temps, comme le montre le schéma ci-dessus, en fonction des enjeux. Il sera important d'identifier ce qui motiverait les différents publics à participer.

3. Champ du débat: Définition du sujet et du hors-sujet. Zone géographique concernée. Caractérisation des invariants du projet, en fonction des décisions publiques antécédentes, ce qui est négociable ou pas.

4. Articulation à la décision: Qui décide au fil du projet et in fine?

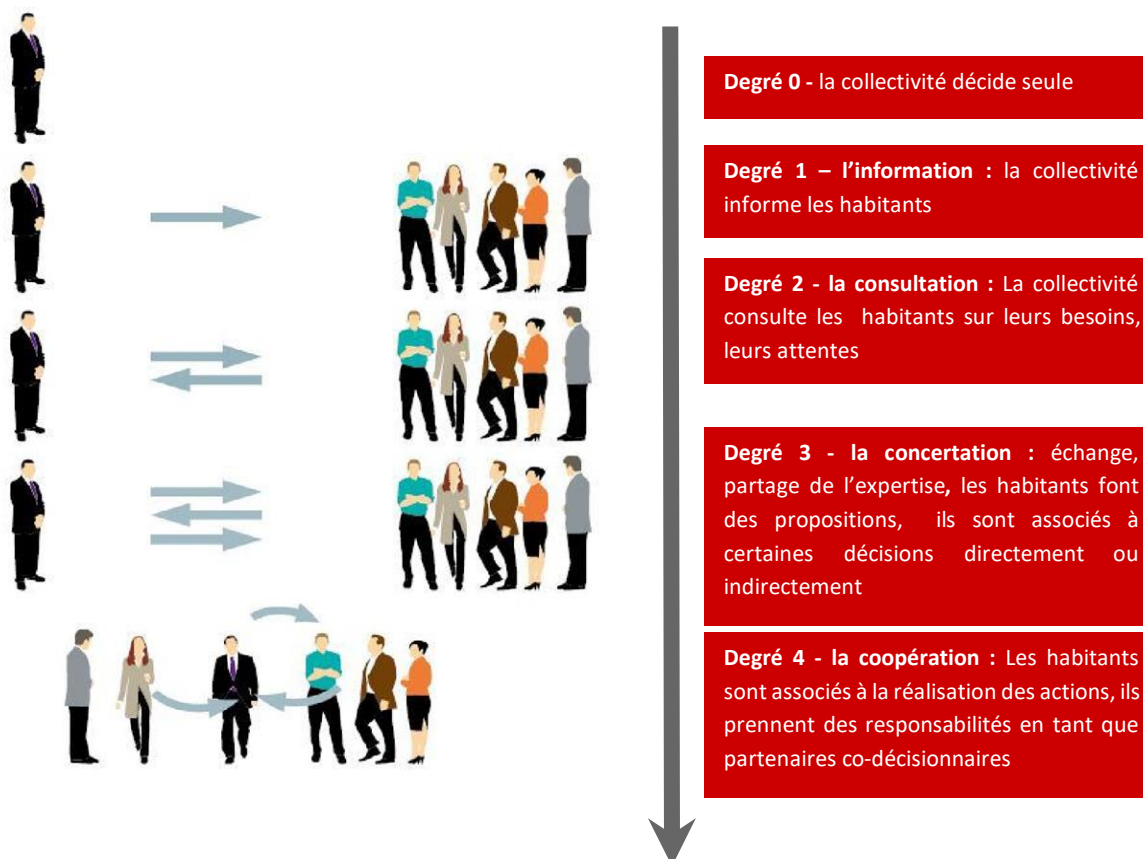
Quel est l'engagement de prise en considération des éléments de la participation dans la décision, et selon quelles modalités, et à quel moment? Expliquer la motivation de la décision.

5. Articulation avec les instances de concertation territoriales: Conseils des jeunes, conseils des sages, conseils de quartier, commissions extra-municipales, etc.

6. Le niveau d'implication des habitants

En fonction des objectifs de concertation définis, différents degrés de participation peuvent être envisagés. Il est à noter que dans une démarche en plusieurs étapes, il est possible de passer par des degrés différents de participation. Nous évaluerons lors de la première réunion si les outils proposés pour la concertation correspondent bien à vos objectifs, et si besoin, nous les adapterons.

Les différents degrés de la participation



7. Outils de l'échange: En fonction des publics à mobiliser et des objectifs définis pour la concertation, il est nécessaire d'identifier quels outils utiliser. Cette étape de détermination des outils ne peut se faire avant d'avoir définis les éléments de cadrage.

Exemple d'outils:

- La réunion publique.
- Les ateliers de concertation, en salle ou hors les murs
- Balade apprenante
- Les enquêtes, panel, conférences de citoyens et jury.
- Exposition
- Les formats virtuels, etc.

En page suivante, vous trouverez un exemple d'aide au choix d'outils de consultation.

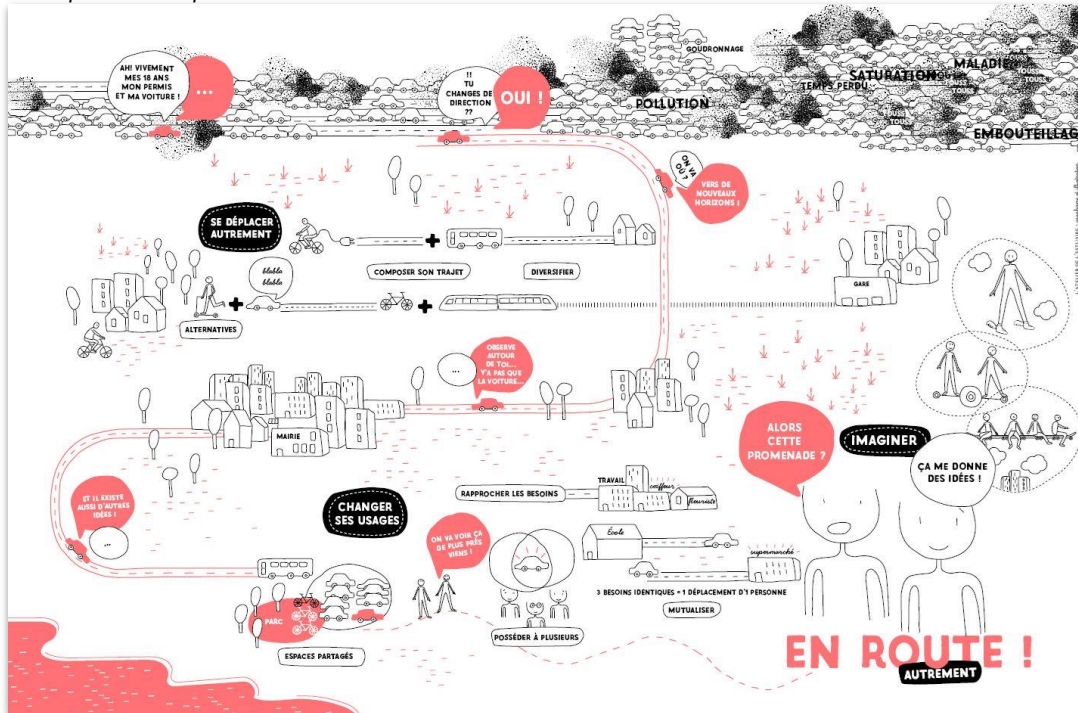
Outils	Durée	Type d'implication	Coût	Echelle	Intérêts	Points de vigilance et difficulté de mise en oeuvre	Public visé
Réunion publique		 		 	"Diffuser une information à un large public. Présenter un projet. Permet un temps d'échanges et de questions-réponses entre la collectivité et les parties prenantes"	"Ne permet pas de produire une contribution. Favorise la prise de parole par les habitués de la concertation. Amène souvent au conflit dans un rapport de gouverné-gouvernant"	Personnes qui se déplacent aux réunions publiques, donc généralement, en grande majorité un public de plus de 60 ans.
Questionnaire		 		 	Permet une large diffusion à la population sur le web ou papier. Outils qui permettent une synthèse rapide des réponses (Sphinx, google forms) et une analyse statistique. Nécessite peu de temps de préparation et d'analyse.	Bien définir la structure du questionnaire. Nécessaire d'être vigilants sur les questions posées. Non adapté à un public en difficulté avec l'écrit.	Public très large, inclusif.
Entretiens		 			Comprendre le sens que les personnes donnent aux faits, aux opinions, aux attitudes. Dimension relationnelle qui permet de déceler tous les éléments de communication non-verbale et donne autant de clés de compréhension que les mots. Bien adapté à un public en difficulté avec l'écrit.	Ne peut se faire qu'à petite échelle, ou nécessite des moyens importants car très chronophage. Nécessite une disponibilité des personnes	Public restreint Peu inclusif

Légende		
Durée	Coût	Echelle

10. Modalités de restitution des échanges: Dans la concertation, la restitution des échanges aux participants est essentielle pour créer le lien de confiance. Il faudra donc se demander qui élabore les comptes-rendus et sous quelle forme? Les comptes-rendus peuvent prendre des formes différentes: dessinés, cartographiés, filmés, écrits, etc...

Et ensuite qui valide les comptes-rendus? Qui diffuse les comptes-rendus et documents de travail et sous quelle forme?

Exemple d'un compte-rendu illustré



11. Communication: Au service de la mobilisation, de la traçabilité et de la valorisation de la partie prenante.

Nous vous proposons de réaliser un plan de communication de la démarche de concertation avec votre service communication ou la commission communication municipale notamment pour la traçabilité du projet en mobilisant les outils de communication locaux.



Nous travaillerons avec votre service communication pour mobiliser les outils de communication de la commune. Nous travaillerons sur les messages à communiquer et leur rédaction.

12. Calendrier: Il sera important de bien phaser la concertation avec le phasage de l'étude plan guide bourg-centre.

13. Budget de fonctionnement et/ou d'investissement nécessaire pour la concertation.

14. Lieux de concertation: en fonction des publics que vous souhaitez mobiliser, la question du lieu de la concertation est essentielle. En fonction du lieu choisi et de l'organisation spatiale de ce lieu, les résultats peuvent être très différents. Par exemple, au lieu de faire de la concertation dans une salle des fêtes, pourquoi ne pas proposer de se retrouver dans un endroit insolite (théâtre, musée le soir, etc). Il est aussi possible de faire la concertation au plus près des habitants, dans la rue, dans les lieux qu'ils utilisent (Maison culturelle, cinéma, écoles, etc). Un recensement de ces lieux avec vos équipes et lors des entretiens avec les acteurs/usagers nous semble opportun.

15. Pilotage et mise en œuvre Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre de la concertation. Qui initie, qui pilote?

16. Evaluation : critères, indicateurs, acquisition de données. Pour l'évaluation, des indices de type inclusion, équité, pertinence et délibération comme dans le schéma ci-dessous pourraient être mis en place.

Evaluation synthétique de la participation aux questions du public en fin de conseil municipal" Aurélie Corbineau. 2019

